

Réforme de l'Administration Publique

France

ACTEUR : Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (MIOMCT)

DÉPARTEMENT : Secrétariat Général, Haut Fonctionnaire de Défense (SG/HFD) – Délégation aux affaires internationales et européenne (DAIE)

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE explicitant la politique de coopération en matière de réforme de l'administration publique :

URL : www.interieur.gouv.fr

MOYENS D'ACTION :

- **Conventions et accords bilatéraux**
- **Actions de Coopération administrative :** séminaires, accueil de visites d'études, missions d'expertise à l'étranger, délégation de préfets dans les grands pays émergents, échanges de fonctionnaires, mise à disposition de fonctionnaires, offres de formation sur catalogue et formations ad hoc par la SDRF (CSET) et le CHEMI (accueil d'auditeurs étrangers), accueil de stagiaires étrangers en administration centrale et en préfectures et sous-préfectures etc.
- **Partenariats multilatéraux :** jumelages institutionnels et assistances techniques sur fonds européens (notamment en s'appuyant sur CIVIPOL.Conseil), programmes internationaux (PNUD, UNICEF, Banque Mondiale, etc.)
- **Participation à des forums multilatéraux,** notamment en matière de planification de sécurité nationale (ONU, OTAN, UE, UEO)
- **Désignation d'un préfet référent** pour les pays à la coopération la plus intense (actuellement déjà en action Maroc et Haïti).
- **Partenariats** avec des organismes de formation (ENA, IRA, CNFPT), des opérateurs (CIVIPOL.Conseil, ADETEF, FCI, ISTEDE etc.), des associations d'élus (AMF, ADF, ARF etc.) etc.

ZONES GÉOGRAPHIQUES d'intervention :

Europe centrale et orientale (PECO et pays candidats à l'adhésion), pays de la politique européenne de voisinage (pourtour de la Méditerranée et Mer Noire), Afrique, Asie dont Asie Centrale (ex-CEI), Amérique dont centrale et latine.

Pays voisins des DOM et TOM, notamment Brésil et Haïti.

MONTANT ALLOUÉ à la réforme de l'administration publique :

Non communiqué

DÉFINITIONS de la réforme de l'administration publique :

La gouvernance est un concept global qui s'étend en un continuum de la sécurité nationale aux bonnes pratiques administratives.

Un territoire sûr est un territoire bien administré et réciproquement.

Réforme de l'Administration Publique

En matière de réforme de l'administration publique, le MIOMCT dispense son expertise et son soutien en tant que ministère responsable des **libertés publiques**, de l'**administration des territoires** et de leur **développement** et de la **démocratie locale**. Ministère en charge de l'administration territoriale et de la modernisation de l'Etat, il est à même de représenter l'**Etat garant du Droit ; arbitre et régulateur de l'intérêt général, acteur et partenaire du développement**. Ministère en charge de la **décentralisation**, il contribue au **maintien des grands équilibres** par la répartition des ressources et des moyens nécessaires ; à la transparence et l'efficacité de l'action publique ainsi qu'à l'**optimisation des services publics locaux tant sociaux, qu'administratifs et techniques**.

Dans le territoire dont il a la charge, en France métropolitaine et outre-mer, **le préfet représente l'Etat, le gouvernement et tous les ministres**. Il est l'acteur central de la mise en œuvre de la réforme.

AXES D'INTERVENTION pour la réforme de l'administration publique :

Le MIOMCT s'inscrit **dans tout le continuum de la gouvernance depuis les questions de sécurité jusqu'à tous les volets de la bonne administration**.

Depuis la création par la Commission européenne du programme *Institution Building* en 1997 destiné à aider les pays de l'ex-bloc communiste à remplir les conditions pour devenir membres de l'Union européenne (reprise de l'acquis communautaire et renforcement de la capacité administrative), le MIOMCT a été **un acteur important, à titre institutionnel et par l'intermédiaire des experts individuels issus du ministère, du soutien au processus d'adhésion** des douze nouveaux pays membres entrés en 2004 et 2007.

Le MIOMCT se positionne aujourd'hui dans les jumelages et assistances techniques sur fonds européens envers les pays candidats et les pays de la politique de voisinage sur le pourtour de la Méditerranée et la Mer Noire et dans les pays où une délégation de la Commission (130 pays) propose une action de coopération en matière de gouvernance, en Asie Centrale, dans les grands pays émergents etc..

Dans le cadre de concours à des jumelages multilatéraux ou en réponse à des sollicitations relayées par les SCAC – et avec le concours du MAEE, le MIOMCT met en œuvre ses actions de coopération administrative en s'appuyant sur les forces vives de ses cadres en activité, tant au niveau central qu'aux échelons déconcentrés. S'agissant des programmes de travail organisés en France, l'expertise juridique et technique des services centraux est régulièrement développée et illustrée sur le terrain grâce au concours des membres du **corps préfectoral** dont la vocation et la **compétence interministérielles** sont particulièrement adaptées à la coopération en matière de gouvernance ; des services déconcentrés ; et aussi **des acteurs locaux légitimés par la décentralisation** (exécutifs élus, services publics des communes et des départements, projets de développement conduits par les régions).

Le MIOMCT se positionne aussi dans l'aide aux « Etats fragiles » (*légitimité de l'action publique et bonne délivrance de services sociaux*) ou en reconstruction (exemple d'Haïti). Par ce dispositif, **l'expertise du MIOMCT dans toutes ses composantes est pleinement cohérente avec les axes stratégiques de la mission interministérielle « Aide publique au développement »**.

Ainsi c'est sur la totalité de la thématique « Gouvernance » que s'inscrit l'action du MIOMCT comme pilote ou en soutien à des projets d'appui à l'affermissement de l'Etat de droit et à l'installation de structures démocratiques, mis en œuvre dans les processus de décentralisation et de réforme administrative.

MODALITÉS D'INTERVENTION pour la réforme de l'administration publique (cf. moyens d'action) :

Accueil en France de missions d'experts ministériels ou déconcentrés, sur des sujets généraux ou techniques, pour une semaine de travail au contact des institutions parisiennes et des acteurs de terrain dans les départements ;

Réforme de l'Administration Publique

Accueil de délégations d'élus locaux accompagnés de représentants territoriaux de l'Etat pour des rencontres pédagogiques sur site avec leurs homologues français ;

Séminaires de formation en France au profit de hauts fonctionnaires (préfets et sous-préfets) dans le cadre de partenariat avec d'autres ministères et institutions comme l'Ecole nationale d'administration (ENA), les IRA, le CNFPT etc.

Missions d'expert individuels (évaluation, identification ...) Des missions d'experts français, dans le cadre de concours à des jumelages multilatéraux ou en réponse à des sollicitations relayées par les SCAC – et avec le concours du MAEE ;

Animations de séminaires sur place ;

Expertise sur des projets de textes normatifs ;

Le MIOMCT met en oeuvre ses actions de coopération administrative en s'appuyant sur ses cadres en activité, tant au niveau central qu'aux échelons déconcentrés. S'agissant des programmes de travail organisés en France, l'expertise juridique et technique des services centraux est régulièrement développée et illustrée sur le terrain grâce au concours des membres du **corps préfectoral**.

Avec l'aide du MAEE (SCAC et délégation pour la coopération décentralisée), le MIOMCT s'appuie aussi sur **les coopérations décentralisées** existantes pour construire ou approfondir des coopérations déconcentrées qui s'appuient ainsi sur des liens entre territoires.

APPROCHE

Vocabulaire utilisé et approche de la gouvernance : approche globale, bonne administration, bonnes pratiques, continuum depuis la sécurité d'un territoire à la qualité des services publics rendus

MOTS CLÉS : Gouvernance démocratique, administration territoriale, réforme administrative, conduite du changement, bonnes pratiques, coopération déconcentrée et décentralisée, corps préfectoral, Etat de droit, critères de Copenhague etc.